

				Année de la Formation/Domaine/Mention : L3 /STAPS/STAPS- Education et Motricité Parcours-type : Education et Motricité Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsables du parcours EM : Yoann Dupraz (Grenoble) Loïc Le Diot (Valence) Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN Responsable de l'Année : Hervé Dubouchaud										Code Diplôme : BALEDU2 / BVLEDU2 Code YDI :10101 Code Etape : BALED / BL3EM Code VET :211211 Date approbation Conseil composants : Date approbation CPVU ou CSPM : N° de version dans l'accreditation : Formation Initiale/Formation Continue Présentiel																			
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	Intitulés spécifiques des Blocs de connaissances et de compétences (si différents fiche RNCP)	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)										NOMBRE D'HEURES				suivi hTD	total										
								Evaluation initiale				Règle du Max						CM	CN	CM/TD	TD			TP									
								Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Evaluation Terminale (ET)	Coef. ou %	OUI nouveau coef. EC ou %	OUI nouveau coef. ET ou %	NON																			
SEMESTRE 6																																	
		UE 55. Ouverture : intervenir avec des élèves à besoins spécifiques			UED	3	1								ecrit	1				X					24					24			
		UE 61. Technologies de l'intervention EM - 2			UEO	9	3													X	13,5				27	36				76,5			
		Activités physiques de pleine nature (champ 2)				3	1									ECrit ou Oral	0,6		oral	1,2					4,5			9	12		25,5		
		Activités physiques acrobatiques et/ou artistiques (champ 3)				3	1									ECrit ou Oral	0,6								4,5			9	12		25,5		
		Activités physiques de performance (champ 1)				3	1									ECrit ou Oral	0,6								4,5			9	12		25,5		
		UE 62. Stage 2			UEO	3	1														X	10,5				9			20	39,5			
		Analyse de l'intervention - 2														ecrit	0,3	oral	0,7					10,5			9			19,5			
		Stage																quitus											20	20			
		UE 63. Sciences de l'intervention : apprentissage moteur			UEO	6	2														X	21				19,5	8				48,5		
																Ecrit - devoir surveillé	0,6	Ecrit 3h	1,4														
																		quitus															
		UE 64. Spécialité sportive			UEO	3	1														X						24				24		
																Ecrit - rapport	0,15	Oral	0,5														
																dossier	0,15	pratique	0,2														
		UE 65. Spécialisation au choix			UEX	3	1														X	15				33					48		
		option PLC				3	1															15				9					24		
		Histoire des acteurs de l'EPS														ECrit 4H	0,5	ECrit 2H	0,5														
		option PE				3	1																			24					24		
		Interdisciplinarité et EPS				3	1									Oral	0,3	oral	0,7														
		UE 66. Sécurité et enseignement			UEO	3	1														X	4,5				3	16				22		
		Sauvetage aquatique																quitus-pratique #					1,5				10				10		
		Sécurité en escalade																quitus-pratique #					3			3	6				12		
		Total ECTS / Semestre											30	10																			
		Commentaire :																			Semestre 6 mention EM - PLC					64,5	0	0	91,5	84		258,5	
		En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées																															

UE 62: le quitus de l'UE 62 correspond à la remise d'un dossier de stage satisfaisant aux critères énoncés dans l'UE.Si le quitus est validé il est conservé en 2nde session et en cas de redoublement pendant une année.

Dans l'UE 66, les étudiants doivent passer une épreuve pratique. La réussite à cette épreuve pratique validera le quitus (=SATIS). Dans la cas contraire, le quitus sera non validé (non SATIS").

Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.

UE63: le quitus correspond à la réalisation des présentations orales demandées, conformément au cahier des charges données en TD et au calendrier défini par l'enseignant . S'il est validé, il est conservé en 2nde chance

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	Intitulés spécifiques des Blocs de connaissances et de compétences (si différents fiche RNCP)	responsable de l'Année : Hervé Dubouchau	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)							NOMBRE D'HEURES					
									Evaluation initiale				Règle du Max			CM	CN	CM/TD	TD	TP	total
									Evaluation Continue (EC)	Coef. ou %	Evaluation Terminale (ET)	Coef. ou %	OUI	OUI	NON						
													nouveaux coef. EC ou %	nouveaux coef. ET ou %							
SEMESTRE S																					
			LUE S1. Technologies de l'intervention EM - 1			UEX	9	3						X	13,5		27	36	76,5		
			Sports collectifs (champ 4)				3		Ecrit ou Oral	0,6					4,5		9	12	25,5		
			Combat-rockette (champ 4)				3		Ecrit ou Oral	0,6					4,5		9	12	25,5		
			Au choix :				3														
			2D - Activités physiques de développement et d'entretien de la personne (champ 5)						Ecrit ou Oral	0,6					4,5		9	12	25,5		
			1D - Jeux traditionnels						Ecrit ou Oral	0,6											
			LUE S2. Stage 1			UEX	6	2						X	13,5		22,5	9	45		
			Analyse de l'intervention - 1				3	1							4,5		9	9	22,5		
			option PLC						ecrit ou dossier	0,3	Ecrire	0,7									
			option PE																		
			Au choix :				3	1									9		22,5		
			2D - Connaissances institutionnelles PLC						Ecrit ou dossier	0,3	Ecrire	0,7									
			1D - Connaissances institutionnelles PE						ecrit ou dossier	0,3	Ecrit	0,7									
			LUE S3. Sciences de l'intervention et expertise de l'enseignant			UED	6	2						X	24		24		48		
			Psychologie de la motivation et intervention				3	1	Ecrit ou dossier	0,4			1,2		12		12		24		
			Pédagogie de l'intervention				3	1	Ecrit ou dossier	0,4	Ecrit 3in				12		12		24		
			LUE S4. Histoire de l'EPS à l'Ecole au choix			UEX	3	1						X	15		10,5		25,5		
			option PE				3		Ecrit	0,4	ecrit	0,6									
			option PLC				3		Ecrit *	0,4	ecrit *	0,6									
			LUE S6. Anglais de spécialité EM			UED	3	1						X			24		24		
									Ecrit ou oral	0,3	ecrit ou oral	0,4									
									ecrit ou oral	0,3											
			LUE S7. Spécialisation au choix			UEX	3	1							27		24		51		
			option PLC				3	1													
			Atelier d'écriture																		
							1,5	0,5	Ecrit1 *	0,2	Ecrit1*	0,3					24		27		
							1,5	0,5	Ecrit 2ME	0,2	Ecrit2ME	0,3									
			option PE				3	1							24				24		
			ETC mathématiques			ETC	3	1													
									Ecrit - devoir surveillé	0,15	Ecrit	0,55									
									Ecrit - devoir surveillé	0,15											
									Ecrit - devoir surveillé	0,15											
			Total ECTS / Semestre				30	10						nbre total d'heures	#REF!	0,00	0,00	#REF!	0	76,5	

Dans l'UE 54 et 57, pour les PLC, une seule épreuve commune de **4h** sera organisée : entre histoire de l'EPS à l'école pour l'option PLC et atelier d'écriture (noté Ecrit*) : l'épreuve donnera lieu à 1 note pour chacune des matières (pour le CCF et le CT)

Dans l'UE S2 stage 1 et l'UE57: pour les PLC une épreuve commune sera organisée entre l'EC analyse de l'intervention + l'EC à choix, noté écrit+ atelier d'écriture E: l'épreuve donnera lieu à 1 note pour chacun des EC de l'UE52 et une note pour l'écrit 2 de l'UE57

Dans l'UE 52 stage 1 et l'UE57 pour les PF, une épreuve commune sera organisée entre l'EC analyse de l'intervention + l'EC à choix (connaissances institutionnelles) noté écrit. L'épreuve donnera lieu à 1 note pour chacun des EC de l'UE52